

# Modifications aux municipalités du Québec, avril 1997

Ce document présente l'ensemble des modifications aux municipalités du Québec survenues au cours du mois d'avril 1997.

Les modifications aux municipalités consistent en des changements de nom, des changements de statut juridique, des constitutions en municipalité locale, des regroupements de municipalités, des annexions totales et des annexions partielles. Le tableau « Modifications aux municipalités du Québec » présente le code géographique de 1991, suivi du code de 1981.

Chacune des modifications a fait l'objet d'une publication préalable dans la *Gazette officielle du Québec* ou encore dans le recueil des *Lois du Québec*. Ces sources de renseignements sont considérées comme officielles en ce qu'elles indiquent la date d'entrée en vigueur des modifications.

Le bulletin de ce mois contient aussi deux rubriques spéciales : la première, sur le changement d'appartenance du territoire de la municipalité de Saint-Malo d'une municipalité régionale de comté à une autre, et la seconde, sur les chiffres de population du recensement de la population de 1996 dorénavant inscrits dans le Fichier du code géographique du Québec.



Cette publication a été réalisée par :

Pierre-François Ricard, chargé de projet

Sous la direction de :

Romuald Asselin

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction de la géostatistique et de l'information  
Bureau de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy — 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4  
Tél. : (418) 691-2403

### **Symboles et codes de statut juridique**

C	1	Cité
V	2	Ville
VL	3	Municipalité de village
P	4	Municipalité de paroisse
CT	5	Municipalité de canton
CU	6	Municipalité de cantons unis
M	7	Municipalité
R	8	Réserve indienne
NO	9	Territoire non organisé
VC	10	Municipalité de village cri
VN	11	Municipalité de village nordique
VK	12	Municipalité de village naskapi
EI	13	Établissement amérindien
TR	14	Terre réservée aux Cris et aux Naskapis
TI	15	Terre de la catégorie I pour les Inuits

### **Codes et types de modification**

1	Changement de nom
2	Changement de statut juridique
3	Changement de nom et de statut juridique
5	Annexion totale
6	Constitution en municipalité locale
7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
8	Annexion partielle
9	Changement d'appartenance à une MRC

### **Abréviation**

GOQ	Gazette officielle du Québec
FCGQ	Fichier du code géographique du Québec

## Modifications aux municipalités du Québec, avril 1997

Situation antérieure	Modification		Situation nouvelle	Source
Nom, statut (Code géographique <b>1991</b> - 1981)	Date	Code	Nom, statut (Code géographique <b>1991</b> - 1981)	
Deauville, VL ( <b>43035</b> - 36400)	97-04-05	2	Deauville, M ( <b>43035</b> - 36400)	GOQ, partie 1, n° 14 page 341
Longue-Pointe, M ( <b>98045</b> - 97170)	97-04-05	1	Longue-Pointe-de-Mingan, M ( <b>98045</b> - 97170)	GOQ, partie 1, n° 14 page 341
Saint-Urbain-Premier, P ( <b>70005</b> - 69300)	97-04-12	2	Saint-Urbain-Premier, M ( <b>70005</b> - 69300)	GOQ, partie 1, n° 15 page 361
Saint-Malo, M ( <b>41005</b> - 25200)	97-04-30	9 <sup>1</sup>	Saint-Malo, M ( <b>44003</b> - 25200)	GOQ, partie 2, n° 17 page 2353

1. Voir la rubrique spéciale pour plus d'informations.



---

## Fichier du code géographique du Québec

---

### I. Municipalité régionale de comté (MRC)

- Entrée en vigueur du changement d'appartenance d'une municipalité à une autre municipalité régionale de comté

Le décret 495-97, adopté le 16 avril 1997, fait état du « transfert de territoire de la municipalité de Saint-Malo du territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François (41) à celui de la municipalité régionale de comté de Coaticook (44) », conformément à l'article 210.61 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*. Ce transfert est, par ailleurs, entré en vigueur le 30 avril 1997, date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* (partie 2, n° 17, pages 2353-2357). Un tel décret a pour conséquence de changer le code géographique de 1991 initialement attribué à cette municipalité, puisque les deux premières positions du code géographique qui correspondent au code de la MRC d'appartenance, sont ainsi affectées.

Donc, pour la municipalité de Saint-Malo, l'ancien code 41005 inscrit dans le système de codification de 1991 devient **44003**; le code équivalent dans le système de 1981 demeure 25200. La nouvelle codification est désormais implantée dans le Fichier du code géographique géré par le Bureau de la statistique du Québec.

### 2. Population

- Chiffres de population selon le recensement de la population de 1996

En avril 1997, l'organisme statistique fédéral diffusait les premières données tirées du recensement de 1996. Conséquemment, les plus récents chiffres de population par municipalité sont dorénavant inscrits au champ 470 (positions 428-435) du Fichier du code géographique. Ces chiffres bruts ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net dont les résultats ne sont pas encore connus.



## Modifications aux municipalités du Québec

### **Changement d'adresse**

S'il-vous-plaît, remplir le présent avis et le retourner à :

Bureau de la statistique du Québec  
Direction de la géostatistique et de l'information  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro d'abonné  
(s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_  
(numéro inscrit sur l'étiquette)

Ancienne adresse :

---

---

---

---

---

Nouvelle adresse :

---

---

---

---

---

Pour tout renseignement concernant le BSQ  
et les données statistiques qui y sont disponibles,  
s'adresser au :

**Bureau de la statistique du Québec**  
**200, chemin Sainte-Foy**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5T4**  
**Tél.: (418) 691-2401**

**ou**

**Tél.: 1-800-463-4090**  
**(aucuns frais d'appel)**

**Internet : <http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html>**

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Deuxième trimestre 1989  
ISSN 0843-8250

Tirage limité.  
Toute reproduction ou utilisation du contenu  
de cette publication est autorisée à condition  
de mentionner la source.

**Juin 1997**